



ANNABELLE Grousset

« JE N'AI JAMAIS TRAVAILLÉ POUR L'ARGENT, J'AI TOUJOURS TRAVAILLÉ POUR LE PROJET, POUR L'ENGAGEMENT, POUR CE QUE M'APPORTAIT LE TRAVAIL. C'EST CE QUI FAIT, JE PENSE, QUE JE SUIS HEUREUSE AU QUOTIDIEN. »

ACCESSIBILITÉ

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

ASSOCIATION

ESUS

CRÉATION D'ENTREPRISE

2016 : Créatrice et gérante
APA de Géant

2010-2015 : Conseillère technique
départementale puis coordinatrice régionale
FFSA (Fédération Française du Sport Adapté)

2001-2009 : Enseignante en activités
physiques adaptées

1999 : Master STAPS mention APA (activités
physiques adaptées)
Université de Montpellier

Après une enfance très sportive (environ 18h de gymnastique par semaine), Annabelle Grousset envisage très tôt une vie professionnelle en lien avec le sport. À la suite de son parcours en UFRSTAPS (Licence et Master STAPS) et des stages en milieu scolaire auprès de collégiens et lycéens, Annabelle souhaite orienter son projet professionnel autour de la pratique sportive et du handicap. Elle travaille avec des associations auprès de personnes atteintes de maladies psychiques, de troubles physiques et mentaux afin de leur proposer des activités sportives adaptées en tant qu'enseignante en APA. Elle trouve dans ce travail un sentiment profond d'utilité.

Annabelle Grousset souhaite ensuite créer une entreprise afin d'être son propre employeur et de pouvoir prendre les décisions au quotidien. Elle crée donc APA de Géant, une société commerciale de l'ESS, agréée "Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)".

En plus de son entreprise, Annabelle est engagée dans son agglomération, en tant que membre du conseil de développement où elle est co-responsable de la commission Sport et Culture. Elle est aussi responsable technique du secteur féminin dans un club de gymnastique. C'est dans ce club sportif qu'elle rencontre en 2006 Aude Jacquemart qui deviendra son associée pour la création d'APA de Géant. Elle est aussi mère de deux adolescents.





ENGAGEMENT DE L'ESS

APA de géant est une entreprise qui porte le projet d'inclure tous les publics dans l'activité physique. Grâce à des cours en petits groupes, des individus éloignés d'une pratique sportive régulière peuvent faire communauté et avoir une meilleure santé. Afin d'être accessible pour toutes et tous, les cotisations des pratiquants sont allégées en fonction de leurs revenus grâce à des aides de ministères et de fondations. Pour Annabelle Grousset, l'Activité Physique Adaptée c'est « se remettre en cause, réfléchir, ne pas s'arrêter au premier échec ni à la première réussite ».



L'AGRÈMENT ESUS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014 a mis en place l'agrément ESUS qui est venu rénover l'agrément "entreprise solidaire" déjà existant. Pour avoir l'agrément ESUS, l'entreprise doit remplir deux conditions : faire partie de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, fondations, mutuelles, et sociétés commerciales de l'ESS) et avoir une activité d'utilité sociale (soutien à des personnes en situation de fragilité, lutte contre les inégalités et exclusions, préservation du lien social, renforcement de la cohésion territoriale). Certaines entreprises de l'ESS sont agréées de droit (insertion par l'activité économique, hébergement d'urgence, etc.) mais doivent toutefois faire une demande d'agrément auprès de leur DREETS. Comme APA de Géant est un établissement d'accompagnement aux personnes en situation de handicap, elle est agréée de droit.

L'agrément ESUS permet un accès facilité à des financements issus de l'épargne solidaire, mais aussi à des dispositifs comme le DLA ou les services civiques. L'agrément offre aussi une reconnaissance de l'utilité sociale de l'entreprise ESS qui lui permet de renforcer son dialogue avec ses partenaires publics ou privés.

Réalisation :
ESS France,
Observatoire national de l'ESS,
Janvier 2022



LA VALEUR DU TRAVAIL

Annabelle Grousset ne veut pas spéculer sur la valeur de son entreprise. Elle n'a pas fait appel à des investisseurs, qui attendraient des dividendes et ainsi influeraient sur ses choix, pour financer son projet ; elle a été soutenue par l'association Essonne Active qui l'a aidé à trouver un prêt pour accompagner la croissance de l'entreprise trois ans après l'ouverture. L'entreprise a une croissance modérée mais contrôlée et emploie quinze salariés. Son objectif est de leur offrir un salaire et un emploi du temps décent en CDI.



CONSEILS ET RÉFLEXIONS

« AVANT DE DEVENIR ENTREPRENEURE IL EST IMPORTANT DE SE CONSTRUIRE EN TANT QUE PROFESSIONNELLE »

Annabelle Grousset a travaillé avec beaucoup de publics dans plusieurs associations avant de créer APA de Géant, ce qui lui permet aujourd'hui d'avoir une entreprise qui prend en charge des individus de la crèche à l'EHPAD. Puisqu'elle a développé une forte connaissance des enjeux quotidiens de la pratique sportive adaptée, elle peut se concentrer sur l'aspect « gestion d'entreprise ».

TRAVAILLER POUR UN PROJET ET PAS TANT POUR L'ARGENT POUR « NE PAS TRAINER LES PIEDS EN ALLANT TRAVAILLER »

Annabelle Grousset a voulu se créer un emploi, bien sûr, mais ce qui la motive à se réveiller chaque matin c'est le projet : aider des personnes en situation de handicap, qui sont isolés et qui pourraient profiter d'une activité physique et sociale régulière.

« SI NOUS CHANGIONS DE PARADIGME, TOUTES LES ENTREPRISES POURRAIENT AVOIR UNE PETITE CROISSANCE CONTRÔLÉE ET RÉELLE »

Être utile aux autres, voilà le sens qu'Annabelle Grousset donne à son travail. Elle travaille pour une vision de la société qui fait écho aux valeurs de partage et de vivre ensemble, et non pour produire des richesses. Selon elle, une croissance modérée permet une quête de sens que l'impératif de la production de richesses ne permet pas. Ce sont ses parents et grands-parents, toujours très investis dans plusieurs associations, qui ont influencé sa vision de la société, et de l'engagement personnel au service de tous.

L'ÉQUILIBRE À LA MAISON FAVORISE L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

Annabelle Grousset et son mari partagent toutes les tâches, du ménage jusqu'aux réunions parents-professeurs. Son partenaire et elle ne sectorisent pas les tâches selon le genre, leur partage se fait au gré des besoins, "quand l'un fait quelque chose l'autre fera autre chose, il n'est pas question de compter les points".

Le projet Matrimoine bénéficie du soutien de

